
AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 20 décembre 2022,

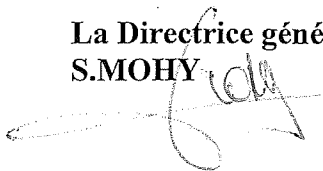
-le COMPTE de l'établissement culturel "Fabrique de Vaux-Chavanne pour l'exercice 2021.

-le BUDGET des établissements culturels "Fabrique de Deux-Rys" et "Fabrique de Malempré" pour l'exercice 2023.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 23 décembre 2022

**La Directrice générale,
S.MOHY**



Par le Conseil :



**Le Bourgmestre,
G. HUET**

